

Barème de la séparation

Voeux	Bonification
Sur les voeux DPT, ACA, ZRD et ZRA	50 pts par an dans la limite de 150 pts

Les agents en position de congé parental ou en disponibilité pour suivre le conjoint peuvent bénéficier de la moitié des points pendant cette période :

Voeux	Bonification
Sur les voeux DPT, ACA, ZRD et ZRA	25 pts par an